AlloSchool

Comptabilité et Mathématiques financières : 2 BAC Eco-SGC

Provisions : Titres et Valeurs de Placement (TVP) (Cours)

Professeur : Mr JABER Naoufal

Sommaire

I- Définition

II- Cas 1

III- Cas 2

I- Définition

Les Titres et valeur de placement (TVP) sont les actions acheté pour une courte durée (moins d'un an) pour les vendre.

Les TVP sont enregistrés comptablement dans l'actif circulant de la société.

Les titres TP TVP

Il s'agit des titres de participation, titres immobilisés et titres et valeurs de placement (TVP).

Leur valeur peut subir des dépréciations non encore certaines, qu'il faut constater en fin d'exercice.

II- Cas 1

Document 1 : État des titres et valeurs de placement

Titre	Nombre	Prix d'achat unitaire	Cours 31/12/2014	Cours 31/12/2013	Cession		
					Date	Nombre	Prix unitaire
Action MAPO	910	520	511	515	28/12/2014	400	510

ANNEXES

Voir la vidéo

III- Cas 2

Document 2 : État du portefeuille des titres et valeurs de placement

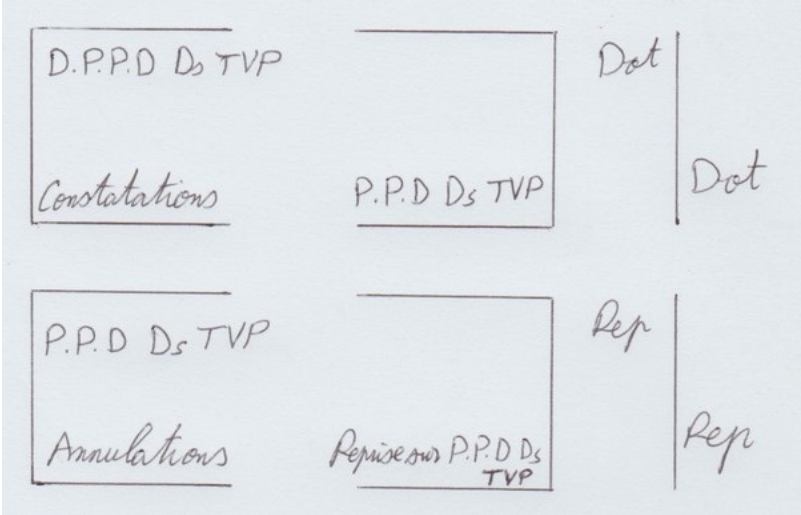
Nature des titres	Nombre	Prix d'achat unitaire	Provision au 31/12/2007	Cours unitaire au 31/12/2008	Cession (*)		
					Date	Nombre	Prix unitaire
Actions	470	520	4 700	502	29/12/2008	150	502

(*) Des commissions de 700 DH HT ont été prélevées par la banque, TVA sur commissions au taux de 10%. Avis de crédit n°44558. Aucune écriture n'a été passée à la date de cession.

ANNEXES

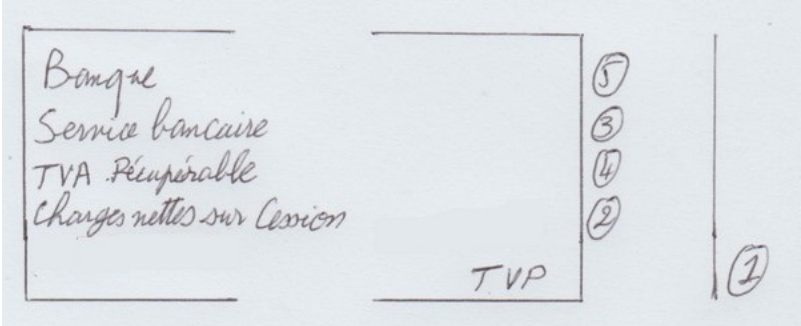
Voir la vidéo

Journal de TVP

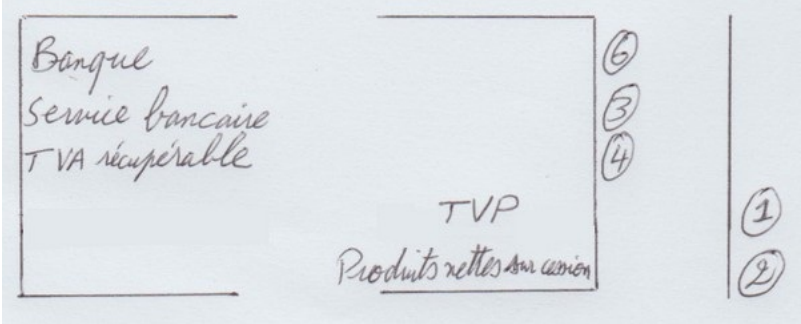


Cession de TVP

Prix achat > Prix unitaire cession :



Prix achat < Prix unitaire cession :



① $nombre\ cédé \times prix\ unitaire\ achat$

② $(PA - PU) \times nombre\ cédé$

③ $S.B = commisions = \begin{cases} HT \rightarrow Direct \\ TTC \rightarrow \frac{x}{1{,}1} \\ 2\ DH = nombre\ cédé \times 2\ DH \\ 2\% = ② \times 2\% \end{cases}$

④ $= service\ bancaire\ \times \frac{10}{100}$

⑤ $= ① - ② - ③ - ④$

⑥ $= ① + ② - ③ - ④$